

La Sentinelle

Mars - Avril 2021 - n° 02

ACMP
CGPM



Avant-Propos

Continuer à miser sur un canasson mort



Continuer à miser sur un canasson mort

AVANT-PROPOS PAR YVES HUWART | PRÉSIDENT

Dans l'univers, les trous noirs ne cessent de croître et de dévorer tout ce qui s'en approche. La Défense a aussi son trou noir : HRM@Defence. Les problèmes de ce système informatique ne cessent d'augmenter ; il avale de plus en plus d'argent et de moyens humains alors que nul ne semble savoir exactement ce qui se passe à l'intérieur. De plus, personne ne doit rendre de comptes sur ces défaillances.

Imaginez monter dans un avion et entendre le pilote dire : « Chers passagers, nous avons deux moteurs en panne, mais nous savons que vous avez hâte d'atteindre votre destination. Dès lors, nous allons décoller et tenterons de réparer les moteurs en vol. Nous pensons que cela vaut la peine de risquer un crash, car nous ne voulons pas que vous vous ennuyiez à attendre à l'aéroport. » Si vous étiez passager, un tel message vous inquiéterait quand même sérieusement. C'est exactement ce que nous avons ressenti quand on nous a dit en juin 2020 que la plus récente version de HRM@Defence serait mise en œuvre le 1^{er} janvier 2021 et ce que le programme était censé faire. C'est pourquoi à l'époque nous avons exprimé notre grande inquiétude concernant ce projet et son calendrier.

Entre-temps, cher lecteur, vous savez que nos inquiétudes et notre défiance d'il y a neuf mois étaient tout à fait justifiées. Si vous n'avez pas (heureusement !) personnellement subi l'épreuve de paiements tardifs ou incorrects de votre salaire, d'allocations ou d'indemnités, vous avez sans aucun

doute entendu d'un collègue à quel point les problèmes sont importants. Et lorsqu'il ne s'agit pas d'opérations financières fautives, il est question d'innombrables données administratives incorrectes ou de calculs erronés dans HRM@Defence. Et la calamité ne cesse pas : malgré nos interventions répétées et la promesse ferme que « les problèmes seraient résolus d'ici le 31 mars »¹, il y a encore peu de progrès réels ou une meilleure qualité du produit.

Nous craignons en outre que HRM@Defence ne continue à consommer beaucoup plus de ressources qu'il ne l'a déjà fait jusqu'à présent ; on parle déjà de dizaines de millions d'euros et d'une lourde facture en personnel. Comme pour de nombreux grands projets informatiques qui faillissent, nous craignons en plus que ce logiciel ne soit adapté que trop tard ou de manière insuffisante. Nous redoutons qu'on s'acharne à injecter encore plus d'argent dans le projet et que les hautes autorités de la Défense continuent à miser sur ce canasson mort. Nous voulons que le personnel soit débarrassé

de ces problèmes le plus rapidement possible. C'est la raison pour laquelle le syndicat militaire ACMP-CGPM a décidé de mettre la Défense en demeure par voie juridique. Vous pouvez en apprendre plus dans ce numéro de 'La Sentinelle'.

Heureusement, ces jours-ci, tout n'est pas si catastrophique à la Défense ; il y a aussi de bonnes nouvelles. D'excellentes nouvelles, en fait ! Car le 26 mars, une étape cruciale a été franchie dans le dossier des salaires. En effet, ce jour-là, un accord a été conclu entre les syndicats et l'autorité quant à la manière d'aligner concrètement les salaires de nos collègues sur ceux de la police. Cela signifie qu'une augmentation salariale importante interviendra pour chaque militaire entre 2022 et 2024.

Cet accord est en cours de conversion en un projet d'arrêté royal qui sera bientôt formellement négocié avec les syndicats. Vous en saurez plus prochainement lors de publications de l'ACMP-CGPM. ■

⁽¹⁾ HBvL du 04 mars 2021 – Spaarcenten aanspreken omdat Defensie premies niet betaalt



ACMP
CGPM

La Sentinelle

Mars - Avril 2021 - n° 02

Colophon

La Sentinelle est le bimestriel de la Centrale Générale du Personnel Militaire. La Sentinelle est envoyée à tous les membres.

Tirage : 8.800 exemplaires

Toutes les données sont traitées dans le respect de la Loi sur la vie privée (Loi du 8/12/1992 & GDPR).

Éditeur responsable :

Yves Huwart

Coordination :

Concetto Bandinelli et Laurent Schmitz

Informations générales – CGPM :

Romboutsstraat 1 – Bus 021

1932 Zaventem

srt@acmp-cgpm.be

www.acmp-cgpm.be

Tél. : 02 245 72 14

Fax : 02 245 73 01



BE32 2100 6234 6602

BIC : GEBABEBB

BE57 0682 3639 9535

BIC : GKCCBEB

Photo couverture : Sedeyn Ritchie

- 2 Continuer à miser sur un canasson mort
- 4 La Défense, moteur de relance
- 8 Marine : stop ou encore ?
- 10 Recrutement : trop peu, trop tard !
- 14 Le CIBE Sud en Marche
- 15 Délégué local de la CGPM
- 16 Retraités... toujours actifs, quelques points d'attention !
- 17 Mieux protégés grâce à une convention avec Assuralia
- 18 HRM@Defence : des actions en justice contre la Défense



Rejoignez-nous sur Facebook

ACMP
CGPM